

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 juin 2025

---

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR  
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 824

présenté par  
M. Amblard et les membres du groupe Rassemblement National  
à l'amendement n° 642 du Gouvernement

-----  
**ARTICLE 3**

I. – À l'alinéa 7, substituer au nombre :

« 10 »

le nombre :

« 13 » .

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au nombre :

« 13 »

le nombre :

« 19 » .

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous amendement de repli permet une planification mieux alignée avec les capacités industrielles et financières actuelles, tout en maintenant un cap ambitieux.